

Veille de l'Observatoire
Numéro 92 (juillet-août 2013)

La veille de *l'Observatoire international sur le racisme et les discriminations* porte sur les milieux d'intervention, qu'ils soient gouvernementaux, paragouvernementaux ou non gouvernementaux. Elle est axée sur les minorités racisées, les immigrants et les réfugiés, les peuples autochtones et les femmes.

L'information est présentée selon le niveau d'intervention¹. S'il y a lieu, les réactions des ONG sont placées à la suite des informations relatives aux milieux gouvernementaux. Autrement, elles font l'objet d'une rubrique séparée.

Pour les abonnements, vous pouvez consulter notre site Internet :
http://www.criec.uqam.ca/Page/observatoire_contribuer.aspx

DANS CE NUMÉRO :

1. Profil de la population immigrante au Canada entre 1988 et 2012
2. Réforme du Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET)
3. Portrait de l'immigration interprovinciale et internationale au Canada
4. Usage du français en public à Montréal
5. Portrait statistique de l'immigration permanente au Québec (2008-2013)
6. Intégration des immigrants : suppression des obstacles liés à l'« expérience canadienne »
7. Droits de l'homme des migrants
8. Droits des peuples autochtones
9. L'éducation contre le racisme et pour la diversité et la tolérance
10. Politiques migratoires et respect des droits de l'homme
11. Travail forcé et traite des êtres humains dans le monde
12. Crises économiques et politiques migratoires
13. Changements climatiques et mouvements migratoires
14. Perspective migratoire internationale
15. Migration transsaharienne vers le Maghreb et l'Europe
16. Migration irrégulière vers l'Europe
17. Lutte au racisme en Finlande et au Portugal
18. Indicateurs communs d'intégration

¹ Nous regrettons qu'une part importante de la documentation présentée dans la Veille soit de langue anglaise. Pour ces documents, la traduction française n'existe pas ou n'est pas encore disponible.

19. Traite d'êtres humains et trafic d'organes
20. Profil migratoire de l'UE
21. Nouvelle base de données statistiques sur les immigrants dans les pays de l'OCDE
22. Traite des êtres humains au Canada
23. Ontario : nouvelles stratégies pour réduire la pauvreté parmi les immigrants
24. Expulsions collectives à la frontière grecque
25. Système d'octroi de l'asile dans l'UE
26. Traite des êtres humains au Royaume-Uni

GOVERNEMENTS, INSTITUTIONS PARAGOUVERNEMENTALES ET INTERNATIONALES

À OTTAWA

1. Profil de la population immigrante au Canada entre 1988 et 2012

Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) vient de publier un document intitulé [*Faits et chiffres 2012-Aperçu de l'immigration : Résidents permanents et temporaires*](#). Divisée en deux sections, la publication présente des statistiques annuelles sur les catégories des résidents permanents et des résidents temporaires accueillis aux pays entre 1988 et 2012. Les caractéristiques de ces immigrants (qualifications, genre, âge, pays de provenance, niveau de scolarité, connaissance linguistique) sont illustrées par des tableaux statistiques couvrant la période allant de 2003 à 2012. Regroupées selon le « statut annuel » des immigrants, les statistiques sur les résidents temporaires portent sur les catégories des travailleurs étrangers temporaires, des étudiants étrangers, ainsi que des cas comportant des considérations humanitaires.

2. Réforme du Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET)

Conformément à son [*Plan économique 2013*](#), le gouvernement fédéral vient d'apporter des modifications législatives, réglementaires et administratives au Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET). En vertu de nouvelles dispositions, les employeurs sont, entre autres, tenus d'accorder la priorité aux Canadiens, notamment en ce qui concerne la formation et l'embauche.

3. Portrait de l'immigration interprovinciale et internationale au Canada

Publié récemment par **Statistique Canada**, le rapport [*Migrations : interprovinciales, 2009-2010 et 2010-2011*](#) sur l'état de la population canadienne analyse, entre autres sujets, la migration interprovinciale au Canada entre 2009 et 2011. Quant au rapport [*Migrations : internationales, 2010 et 2011*](#), il dresse le portrait récent de l'immigration internationale selon les catégories d'immigrants admis au Canada, leurs lieux de naissance, ainsi que la province ou le territoire de leur destination. Le rapport nous apprend que l'Asie est demeurée la principale région d'origine des immigrants au Canada en 2010 et en 2011. Au cours de la même période, le Canada a accueilli, pour la première fois de son histoire, une proportion plus grande d'immigrants en provenance d'Afrique que d'Europe. Les Philippines, l'Inde et la Chine occupent le rang des trois principaux pays de naissance des immigrants accueillis au pays depuis 2004. Bien que la majorité des nouveaux arrivants continue de choisir l'Ontario comme première destination, suivi du Québec et de la Colombie-Britannique, la proportion des immigrants s'établissant dans ces

provinces est en baisse continue depuis le début des années 2000, passant sous la barre des 75 % en 2011, comparativement à 89,7 % en 2001.

À QUÉBEC

4. Usage du français en public à Montréal

Menée par l'**Office québécois de la langue française (OQLF)**, une étude intitulée [*Trajectoires linguistiques et langue d'usage public chez les allophones de la région métropolitaine de Montréal*](#) met en lumière les facteurs qui influencent le choix des immigrants quant à l'utilisation du français ou de l'anglais au sein de l'espace public. Soutenant qu'entre autres facteurs, la trajectoire linguistique, la trajectoire scolaire et l'environnement social déterminent le choix de la langue d'usage dans la sphère publique, l'étude met l'accent sur l'importance d'intervenir dès la sélection des immigrants afin de favoriser leur intégration en français. L'étude nous apprend que, dans la région métropolitaine de Montréal, la fréquence d'utilisation du français parmi les adultes allophones est de l'ordre de 52,5 % contre 23 % parmi les adultes anglophones issus de l'immigration et de 30 % chez les anglophones natifs. Sans aucune surprise, l'étude soutient que l'origine géographique des nouveaux arrivants et l'endroit de leur établissement influencent leur pratique linguistique au sein de l'espace public. Plus un quartier est francophone en raison de la composition de sa population, plus la fréquence d'utilisation du français par les personnes qui y résident est élevée. Plus le quartier est anglophone, plus l'utilisation de l'anglais est importante.

5. Portrait statistique de l'immigration permanente au Québec (2008-2013)

Le **ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC)** vient de publier le rapport [*L'immigration permanente au Québec selon les catégories d'immigration et quelques composantes*](#). Entre 2008 et 2012, le Québec a accueilli 255 442 nouveaux arrivants, dont 70 % d'entre eux avaient moins de 35 ans, 50,2 % étaient des hommes et 49,8 % de femmes. Plus de 69 % de ces immigrants étaient admis dans de la catégorie de l'immigration économique, une proportion qui s'élève à 72 % en 2012, et plus de 30 % relevaient de la catégorie du regroupement familial. Quant aux compétences linguistiques, 63 % de ces nouveaux arrivants ont déclaré avoir une connaissance du français au moment de leur arrivée, dont 37,7 % parmi eux connaissent à la fois le français et l'anglais et 25,3 % connaissent le français uniquement. La région métropolitaine de Montréal continue d'être le principal pôle d'attraction des nouveaux arrivants, suivie par la Montérégie, la région de Laval et en quatrième rang la région de la capitale nationale. Au total, 34,1 % de ces nouveaux arrivants sont nés en Afrique, 26,3 % en Asie, 22,1 % en Amérique et 17,5 % en Europe. Entre 2008 et 2012, l'Afrique du Nord a occupé le premier rang des régions de naissance des nouveaux arrivants (21,3 %), suivie par la France (7,8 %), la Chine (7,5 %) et Haïti (6,8 %).

Par ailleurs, selon le [*Bulletin statistique sur l'immigration permanente au Québec 1^{er} trimestre*](#), au cours des trois premiers mois de 2013, le volume des admissions permanentes au Québec se situait à 11 695 nouveaux arrivants, un nombre d'admissions supérieur de 7 % à celui de 2012. En outre, une étude menée par le **MICC** portant sur la [*Présence en 2013 des personnes immigrantes admises au Québec entre 2002 et 2011*](#) affirme que sur l'ensemble des 455 057 immigrants admis au Québec au cours de cette période, 75,9 % étaient toujours présents dans la province en janvier 2013. L'étude nous apprend que la présence des immigrants au Québec varie

selon leurs catégories, leurs lieux de naissance et leur connaissance du français au moment de leur admission.

AILLEURS AU CANADA

6. Intégration des immigrants : suppression des obstacles liés à l'« expérience canadienne »
La **Commission ontarienne des droits de la personne (CODP)** vient de lancer une nouvelle Politique sur la suppression des obstacles liés à l'« expérience canadienne ». Qualifiant de discriminatoire cette exigence qui place les nouveaux arrivants dans des situations difficiles, la **CODP** soutient que ceux-ci finissent souvent par accepter des emplois ne correspondant pas à leurs formations, à leurs compétences et à leurs expériences. Tout en montrant comment éviter la discrimination dans les pratiques et programmes d'embauche, la nouvelle politique de la **CODP** invite les employeurs et organismes de réglementation à se renseigner sur les antécédents du travail des candidats, quel que soit l'endroit où leurs expériences étaient acquises, et à leur offrir la possibilité de démontrer leurs qualifications par le biais de stages rémunérés, de contrats à court terme ou de postes assortis d'une période d'essai.

DANS LES INSTITUTIONS INTERNATIONALES

7. Droits de l'homme des migrants

Dans la résolution (23/20) adoptée lors de sa vingt-troisième session tenue en juin dernier, le **Conseil des droits de l'homme des Nations unies**, préoccupé par la détention arbitraire des migrants, exhorte plusieurs États à se conformer, dans leurs politiques de contrôle de frontière et de gestion méthodique des migrations, aux obligations internationales relatives aux droits et libertés fondamentales de tous les migrants. En outre, le **Conseil des droits de l'homme des Nations unies** a demandé aux États qui ne l'ont pas encore fait, d'envisager, à titre prioritaire, de signer et de ratifier la *Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille*.

8. Droits des peuples autochtones

Le Rapporteur spécial sur les droits des peuples autochtones a présenté son rapport annuel qui examine des cas précis d'allégation de violation des droits de l'homme des Autochtones dans de nombreux pays du monde, notamment au Canada et aux États-Unis. Par ailleurs, il a présenté un rapport thématique portant sur les préoccupations relatives aux droits de l'homme des peuples autochtones liés à l'industrie de l'extraction de minerais et de combustibles fossiles. Le rapport fournit une série d'observations et de recommandations visant, entre autres, la mise en place de nouveaux modèles d'extraction des ressources conformes aux normes internationales en matière des droits de l'homme, et propices à l'épanouissement des communautés autochtones du monde entier. Le Rapporteur spécial soutient que le modèle d'affaires qui prévaut encore dans la plupart des lieux de l'extraction des ressources naturelles dans les territoires autochtones n'est pas favorable à la réalisation des droits des peuples autochtones, particulièrement en ce qui concerne leur autodétermination, ainsi que leurs accès aux terres et aux ressources naturelles.

9. L'éducation contre le racisme et pour la diversité et la tolérance

L'**Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)** vient de publier une importante étude ayant pour visée de faire reculer, grâce à l'éducation,

l'intolérance, la violence et la discrimination. Devant la montée inexorable du racisme et de la xénophobie dans le monde, l'étude, intitulée *Enseigner le respect pour tous*, met l'accent sur l'éducation en tant que moyen de cultiver le respect, quels que soit l'origine, le genre, l'ascendance ou l'identité ethnoculturelle. Analysant et signalant les points forts de différentes pratiques et approches en matière d'éducation contre le racisme mises en œuvre par 17 pays, l'étude présente plusieurs recommandations pour l'élaboration et la conception d'outils didactiques dans le domaine de l'éducation contre toutes les formes de racisme et d'intolérance.

10. Politiques migratoires et respect des droits de l'homme

Le Haut-Commissariat aux droits de l'homme (OHCHR) vient de publier *Promotion et protection des droits de l'homme, y compris les moyens de promouvoir les droits de l'homme des migrants*, un rapport qui analyse la façon dont une perspective respectueuse des droits de l'homme peut renforcer l'élaboration et l'application de politiques en matière de migration internationale et de développement. Le rapport fournit des exemples de pratiques récentes qui intègrent une approche fondée sur les droits de l'homme à la conception et à la mise en œuvre de politiques de migration et de développement. Selon les conclusions du rapport, il est de plus en plus évident qu'une politique migratoire fondée sur les droits de l'homme conduit à des résultats plus durables en termes de développement humain. En fait, il s'avère que « les migrants en bonne santé, autonomes et instruits sont mieux en mesure de se sortir ainsi que leurs familles de la pauvreté et de contribuer à la communauté en général et à l'économie dans les pays d'origine, de transit et de destination » (p. 19). Soulignant dans ses recommandations que les États ont l'obligation de protéger les droits de l'homme de tous les individus relevant de leurs juridictions, indépendamment de leur nationalité ou statut juridique, le Secrétaire général invite tous les pays à prendre des mesures positives proactives pour prévenir et sanctionner la discrimination contre les migrants.

11. Travail forcé et traite des êtres humains dans le monde

Dans un rapport intitulé *Renforcer la lutte contre le travail forcé*, l'**Organisation internationale du travail (OIT)** soutient qu'en raison de la libération des échanges, de la concurrence mondiale accrue, des défis soulevés par les migrations internationales du travail, de même que la discrimination et l'exclusion sociale qui continuent de sévir, des formes contemporaines d'esclavage, de travail forcé et de traite de personnes perdurent en dépit de l'adoption, par plusieurs pays, de lois et mesures pour lutter contre ces pratiques. Selon les estimations du **Bureau international du travail (BIT)**, plus de 20 millions de personnes à travers le monde sont victimes de travail forcé, dont près de 12 millions dans la région de l'Asie-Pacifique. Mesuré en fonction du nombre de victimes par 1 000 habitants, la prévalence estimée du travail forcé varie de 1,5 pour 1 000 habitants dans les économies développées à environ 4 pour 1 000 habitants en Europe du Sud-Est et en Afrique. Avec un total de 11,4 millions contre 9,5 millions parmi les hommes et les garçons, les femmes et les fillettes restent les plus touchées par le phénomène du travail forcé. Plus d'un quart des victimes (5,5 millions) sont des enfants âgés de moins de 18 ans. Selon le rapport, bien qu'on ait enregistré un déclin des formes traditionnelles de travail forcé dans plusieurs pays, de nouvelles formes et pratiques ont vu le jour. Aujourd'hui, 90 % du travail forcé concerne l'économie privée, particulièrement des activités productives telles que l'agriculture, le travail domestique, le bâtiment et la pêche. Quelque 44 % des victimes du travail forcé (9,1 millions) ont migré avant d'être victimes d'exploitation. Selon le **BIT**, étant

donné l'ampleur du problème, le faible nombre de poursuites et de condamnations enregistrées révèle l'existence de sérieuses lacunes dans l'application des lois.

12. Crises économiques et politiques migratoires

S'interrogeant sur l'impact de la crise financière mondiale sur les politiques migratoires, un rapport de l'**Organisation internationale pour les migrations (OIM)**, intitulé [*The Impact of Financial Crises on International Migration : Lessons Learned*](#), expose les leçons que les pays d'origine et de destination des migrants peuvent tirer, dans l'élaboration de leurs politiques migratoires, des précédentes réponses aux cinq grandes crises financières du 20^e siècle. Rappelant les répercussions majeures qu'a eues la crise économique mondiale actuelle sur les modèles et les processus migratoires dans le monde, le rapport, divisé en quatre sections principales, évalue les impacts des crises économiques antérieures, notamment sur les tendances et processus migratoires, sur les travailleurs migrants et leurs familles et sur les pays d'origine et de destination des migrants.

13. Changements climatiques et mouvements migratoires

L'**OIM** vient de publier un rapport, [*Climate change, migration and critical international security considerations*](#) qui, tout en examinant des études scientifiques traitant du lien entre la sécurité, les migrations et les changements climatiques, décrit les défis juridiques et politiques posés par ces enjeux pour la communauté internationale. Afin d'éviter les migrations de détresse à grande échelle, le rapport donne un aperçu des actions prioritaires et des responsabilités qui incombent aux décideurs politiques, notamment en ce qui concerne la réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'amélioration de la capacité d'adaptation dans les régions vulnérables et l'assistance aux personnes déplacées.

Par ailleurs, l'**OIM** publie une étude intitulée [*Migration et changements climatiques*](#) soutenant que d'ici 2050, conformément aux observations du **Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC)**, plus de 200 millions de personnes risquent d'être déplacées à cause de l'érosion des bandes littorales, de l'inondation des zones côtières et de la perturbation de l'activité agricole.

14. Perspective migratoire internationale

Basé sur plus de 750 000 entrevues menées depuis 2005, de même que des sondages menés dans plus de 150 pays, un rapport publié par l'**OIM** présente des données fournissant un regard sans précédent sur les différents facteurs qui influent sur les migrations, les expériences des personnes souhaitant migrer pour travailler dans un autre pays, ceux qui ont l'intention de migrer, ceux qui se préparent à migrer, ceux qui ont déjà quitté leur pays et ceux qui y retournent définitivement. Tout en mettant à la disposition des gouvernements et des différentes organisations des données actuelles et comparables qui serviront, entre autres, à élaborer et à mettre en œuvre des politiques migratoires cohérentes, l'enquête accorde à des millions de migrants potentiels une voix dans le dialogue sur les migrations internationales. Intitulé [*Gallup World Poll : The Many Faces of Global Migration*](#), ce rapport mondial sur la migration nous apprend qu'à l'heure actuelle, environ 630 millions de personnes adultes désirent aller vivre en permanence dans un autre pays, dont 48 millions parmi elles ont l'intention de faire le déplacement au cours de l'année prochaine. Les personnes désirant émigrer pour travailler temporairement dans un autre pays sont deux fois plus nombreuses que celles désirant s'établir en permanence dans un autre

pays. Au cours des cinq prochaines années, les problèmes environnementaux pourraient inciter jusqu'à 500 millions de personnes à se déplacer à l'intérieur ou à l'extérieur de leurs pays.

15. Migration transsaharienne vers le Maghreb et l'Europe

L'OIM vient de publier une étude intitulée [*Migration irrégulière d'Afrique Occidentale en Afrique du Nord et en Union européenne : Une vue d'ensemble des tendances générales*](#). Ayant pour visée une meilleure compréhension du phénomène de la récente migration irrégulière depuis l'Afrique de l'Ouest vers le Maghreb et l'Europe, l'étude soutient qu'il n'existe aucune preuve que la migration irrégulière depuis l'Afrique vers l'Europe est en train d'augmenter à un taux alarmant.

UNION EUROPÉENNE

16. Migration irrégulière vers l'Europe

L'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA) vient de publier un rapport qui examine les mesures de solidarité mises en place par l'Union européenne (UE) dans le but de soutenir ses États membres les plus touchés par le phénomène de la migration irrégulière par voies maritimes. Mettant l'accent sur les défis soulevés en matière des droits fondamentaux dans le contexte de mise en place de telles mesures de solidarité, le rapport, intitulé [*Fundamental rights at Europe's southern sea borders*](#), nous apprend qu'en 2010, environ 10 000 personnes ont traversé illégalement les frontières maritimes méridionales de l'Europe à l'aide d'embarcations de fortune, comparativement à 70 000 en 2011 et à quelques 20 000 en 2012. Selon la FRA, l'UE devrait se concentrer sur la création d'un système d'asile efficace, et accentuer ses efforts afin de renforcer l'espace de protection dans les pays de transit des demandeurs d'asile.

17. Lutte au racisme en Finlande et au Portugal

La Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI) vient de publier son quatrième [*Rapport sur la Finlande*](#). Tout en saluant les progrès enregistrés par la Finlande en matière de lutte contre la discrimination et l'exclusion des migrants, elle déplore la persistance d'un certain nombre de problèmes liés au profilage à caractère raciste et à la discrimination en emploi.

L'ECRI a également publié son quatrième [*Rapport sur le Portugal*](#). Malgré ses progrès accomplis en matière d'intégration des migrants, de lutte contre la discrimination et contre les stéréotypes dans les médias, le Portugal n'a toutefois pas adopté de dispositions pénales faisant expressément de la motivation raciste une circonstance aggravante de toute infraction.

18. Indicateurs communs d'intégration

Commandé et publié récemment par la Commission européenne, le rapport préparé par l'European Services Network (ESN) et le Migration Policy Groupe (MPG) porte sur le développement et l'utilisation d'indicateurs européens communs d'intégration des immigrants. Ayant pour visée principale de fournir un outil d'évaluation des politiques de migration des pays membres de l'UE, le rapport, intitulé [*Using EU Indicators of immigrant Integration*](#), examine l'influence de trois types de facteurs, à savoir les caractéristiques personnelles de la population migrante, le contexte général dans les pays d'accueil et les politiques d'intégration sur les

résultats de l'intégration dans les domaines de l'emploi, de l'éducation, de l'inclusion sociale et de la citoyenneté active. Le rapport se penche également sur les différentes façons dont les [indicateurs communs de l'intégration des migrants](#) pourraient être utilisés pour comprendre les contextes nationaux, évaluer les résultats des politiques migratoires et créer des objectifs communs pour améliorer l'intégration.

19. Traite d'êtres humains et trafic d'organes

L'**Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE)**, regroupant 57 États issus des cinq continents, vient de publier une recherche, [Trafficking In Human Beings For The Purpose Of Organ Removal In The OSCE Region](#), sur la traite des êtres humains pour des fins de prélèvement d'organes. Les résultats de l'étude confirment que de nombreux pays et acteurs sont touchés ou impliqués dans cette forme de traite, y compris les pays d'origine des victimes, les trafiquants, les receveurs d'organes, ainsi que les sites de transplantation et les professionnels de la santé.

20. Profil migratoire de l'UE

Le **Réseau européen des migrations (REM)** vient de publier sa quatrième édition du [Bulletin du REM](#) qui, conformément à sa vocation de fournir des données statistiques actualisées sur les évolutions migratoires au sein des pays membres de l'UE, offre un aperçu des migrations récentes et des développements des politiques migratoires dans l'UE au cours de la période allant de février à juin 2013.

21. Nouvelle base de données statistiques sur les immigrants dans les pays de l'OCDE

Se basant sur les données des recensements de populations dans plusieurs pays, l'**Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)** a publié [une collection de données](#) qui étend la couverture de la base de données sur les immigrants dans les pays de l'OCDE, *Database on Immigrants in OECD countries DIOC*, à plusieurs pays de destination non membres de l'OCDE. La nouvelle base de données comprend des informations sur les flux et les effectifs des migrants dans des pays membres et non membres de l'OCDE, de même que des données comparables portant sur les caractéristiques démographiques, la durée de séjour, la situation sur le marché du travail, le niveau d'éducation, les domaines d'études et le lieu de naissance des migrants.

ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

LOCALES

22. Traite des êtres humains au Canada

Dans son troisième numéro du [Bulletin d'information du Canada sur la traite des personnes](#), **Sécurité publique Canada** nous apprend que l'outil de formation en ligne intitulé *Traite de personnes : le Canada n'est pas à l'abri*, conçu dans le but d'aider les fournisseurs de services de première ligne à reconnaître les activités suspectes de traite de personnes au Canada est désormais disponible en français. On apprend en outre que la **Fondation canadienne des femmes** a mené récemment une enquête nationale visant, d'une part, à déterminer le nombre de femmes victimes de traite ou d'exploitation sexuelle et, d'autre part, à brosser un portrait des services qui leur sont destinés. Par ailleurs, **Sécurité publique Canada** s'apprête à publier un

rapport sommaire soulignant les thèmes et les résultats des consultations des intervenants en matière de traite de personnes, tenues à l'automne 2012 et au printemps 2013.

23. Ontario : nouvelles stratégies pour réduire la pauvreté parmi les immigrants

À l'occasion des consultations organisées par le gouvernement ontarien visant à définir une stratégie de réduction de la pauvreté, particulièrement parmi les travailleurs immigrants sans statut régulier ainsi que les nouveaux arrivants, l'organisme **Migrant Worker Alliance for Change**, tout en exprimant son accord avec les organismes communautaires qui exigent des emplois décents, une augmentation des salaires minimum et l'amélioration de la protection sociale, a rappelé que plus de 350 000 travailleurs immigrants en Ontario n'ont pas de statut régulier, ne reçoivent pas de salaire minimum, ne sont pas rémunérés pour les heures supplémentaires et n'ont pas accès aux programmes de soins de santé ou des services sociaux. Regroupant plusieurs organismes, syndicats, militants et chercheurs oeuvrant pour les droits et la dignité des travailleurs immigrants, le **Migrant Worker Alliance for Change** a adressé au gouvernement ontarien [12 recommandations](#) l'incitant, entre autres, à inclure dans le dialogue les travailleurs immigrants sans statut régulier.

INTERNATIONALES

24. Expulsions collectives à la frontière grecque

Dans un nouveau rapport intitulé [Frontier Europe : Human rights abuses on Greece's border with Turkey](#), **Amnesty Internationale (AI)** dénonce les récentes opérations de refoulements collectifs menées par les autorités grecques qui, en repoussant illégalement les réfugiés vers la Turquie sans tenir compte de leurs besoins de protection, agissent en violation flagrante du droit international. Affirmant tous avoir vécu ou été témoins de violences et de traitements dégradants, les demandeurs d'asile interrogés dans le rapport ont déclaré avoir été laissés à la dérive au milieu des eaux turques ou encore, abandonnés, les mains liées, au long de la frontière gréco-turque. Selon **AI**, les expulsions collectives ne concernent pas seulement les demandeurs d'asile refoulés aux frontières et privés de leur droit de voir leurs cas examinés, elles concernent également des demandeurs d'asile enregistrés auprès des autorités grecques et des migrants sans statut régulier vivant et travaillant depuis plusieurs années en Grèce.

25. Système de l'octroi de l'asile dans l'UE

L'**European Asylum Support Office (EASO)** vient de publier son [Rapport annuel sur le système d'octroi de l'asile au sein de l'UE en 2012](#). Le rapport analyse, entre autres, les développements des pratiques en matière d'asile au niveau européen et national, et étudie le fonctionnement des aspects principaux du système européen commun d'octroi de l'asile. On apprend que plus de 335 000 demandes d'asile ont été déposées dans l'UE en 2012, soit une augmentation de 11 % par rapport à 2011. Avec plus de 28 000 requêtes, les demandeurs d'asile afghans arrivent à la tête des demandeurs dans l'UE, suivis par les demandeurs originaires de la Russie (24 280). En 2012, les réfugiés syriens ont déposé plus de 24 000 demandes d'asile dans l'UE, soit une augmentation de 206 % comparativement à 2011, où le nombre des demandes ne dépassait pas 8 000. Par ailleurs, l'**EASO** souligne qu'en raison d'un manque de financement, seulement un nombre limité des États membres de l'UE fournit une assistance juridique gratuite à tous les candidats dans toutes les étapes de la procédure de la demande d'asile. L'**EASO** rappelle que le recours fréquent à la détention des demandeurs d'asile, la surpopulation dans les

centres de détention, la détention des enfants et autres personnes vulnérables restent des sujets de préoccupation dans plusieurs États de l'UE.

26. Traite des êtres humains au Royaume-Uni

Mettant en évidence l'horrible réalité du trafic des êtres humains et de l'esclavage moderne au Royaume-Uni, un rapport publié par le **Centre for Social Justice** met l'accent dans ses conclusions sur la faible prise de conscience des services de police et de l'**Agence britannique pour la gestion des frontières (UKBA)** quant au problème de l'esclavage moderne. Préconisant une formation efficace et durable pour les responsables de l'identification et de la protection des victimes de l'esclavage moderne, le rapport, *[It Happens Here](#)*, recommande la nomination d'un commissaire contre l'esclavagisme et la mise en place d'une loi actualisée pour faire en sorte que les victimes soient identifiées et protégées de manière plus efficace.

Cette veille a été compilée et rédigée par Jaouad Amerzouk (Adjoint de recherche, Chaire de recherche en immigration, ethnicité et citoyenneté).

Pour des renseignements ou commentaires, communiquer avec la CRIEC :
criec@uqam.ca ou (514) 987-3000 poste 3318